ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

UNESCO

Question écrite n° 125442

Texte de la question

M. Jean-Patrick Gille attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les mesures de sauvegarde du repas gastronomique des Français inscrit par l'UNESCO sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. L'institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation (Iehca) étroitement associé à l'université François-Rabelais de Tours, est en effet à l'origine des initiatives qui ont permis, pour la première fois, la reconnaissance d'expressions et de pratiques culinaires spécifiques, en application de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée en 2003. L'université de Tours, sur cette lancée, a créé en juin 2011 avec l'Unesco une chaire consacrée à la "sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels alimentaires". Cette seule avancée concrète ne suffit pourtant pas à masquer une certaine désillusion, car rien de tangible n'est venu montrer que l'État avait pris la mesure des engagements auxquels le liait la décision de l'Unesco. En effet, ces engagements doivent assurer la viabilité à long terme de la pratique sociale qu'est le repas gastronomique des Français et favoriser sa transmission aux générations futures. Il s'agit de permettre la sauvegarde de chacun des rites qui composent le repas gastronomique. Cela concerne notamment la transmission formelle par l'éducation, le développement de la documentation et de la recherche, la création d'outils et d'équipements de sensibilisation et d'information au plus grand nombre, ainsi que le renforcement du dialogue interculturel par la coopération internationale. Sans action dans les prochains mois, l'Unesco pourrait remettre en cause l'inscription du repas gastronomique des Français à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel. Aussi, il lui demande quelles sont les actions prochainement envisagées afin de partager cette reconnaissance internationale de notre gastronomie.

Données clés

Auteur : M. Jean-Patrick Gille
Circonscription : Indre-et-Loire (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 125442
Rubrique : Organisations internationales
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13454
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)